



Antony, le 25 septembre 2012

Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'un partenariat avec le Tennis Club La Fontaine et avec le soutien du Conseil Général des Hauts de Seine, le Collège propose aux élèves qui le souhaitent (dans la limite des places disponibles) de s'initier ou se perfectionner à la pratique du tennis.

Les séances, gratuites, auront lieu les lundi et mardi de 16h à 17h30 sur les installations du Tennis Club au 124 avenue St Exupéry à Antony.

Les élèves seront pris en charge directement au collège à 15h55 par le moniteur du club et quitteront les installations par leurs propres moyens à 17h30.

Pour inscrire votre enfant à cette activité, nous vous remercions de bien vouloir remplir le coupon ci-après et le déposer à la Conseillère Principale d'Education.

T.S.V.P. →

✂-----

Je soussigné autorise l'élève :

Nom **Prénom**

Classe.....

à participer au dispositif Tennis proposé par le tennis club La Fontaine pour l'année scolaire 2012-2013, selon le planning des séances fourni.

J'ai bien noté que les élèves seront pris en charge à **15h45 au collège** et libérés des installations du Tennis Club à 17h30.

Cocher le jour choisi : 4^e – 3^e : Lundi

6^e – 5^e : Mardi

Date et signature:

Lundi et Mardi 24 et 25 septembre 2012 de 16h à 17h30	Lundi et Mardi 18 et 19 Mars 2013 de 16h à 17h30
Lundi et Mardi 1 et 2 octobre 2012 de 16h à 17h30	Lundi et Mardi 25 et 26 Mars 2013 de 16h à 17h30
Lundi et Mardi 8 et 9 octobre 2012 de 16h à 17h30	Lundi et Mardi 8 et 9 avril 2013 de 16h à 17h30
Lundi et Mardi 15 et 16 octobre 2012 de 16h à 17h30	Lundi et Mardi 15 et 16 avril 2013 de 16h à 17h30
Lundi et Mardi 22 et 23 Octobre 2012 de 16h à 17h30	Lundi et Mardi 22 et 23 avril 2013 de 16h à 17h30
Lundi et Mardi 12 et 13 Novembre 2012 de 16h à 17h30	Lundi et Mardi 13 et 14 mai Avril 2013 de 16h à 17h30
	Lundi et Mardi 27 et 28 mai 2013 de 16h à 17h30
	Lundi et Mardi 3 et 4 juin 2013 de 16h à 17h30
	Lundi et Mardi 10 et 11 juin 2013 de 16h à 17h30
	Lundi et Mardi 17 et 18 juin 2013 de 16h à 17h30

PAS DE COURS ENTRE LE 14 NOVEMBRE ET LE 18 MARS POUR CAUSE DE TREVE HIVERNALE